



Communiqué de presse

Le 25 novembre 2021

Concours National des Jardins Potagers 2022 Inscrivez-vous pour le plaisir

Créé en 2001, le Concours National des Jardins Potagers est organisé conjointement par la FNJFC (Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs), la SNHF (Société Nationale d'Horticulture de France), l'Association JARDINOT et SEMAE (l'Interprofession des Semences et des plants). Il récompense des potagers remarquables au niveau de la diversité des espèces et des variétés cultivées, des pratiques de jardinage, de l'esthétisme du jardin et des motivations des jardiniers.

A vos binettes et participez

Une récente enquête lancée par SEMAE et réalisée par Kantar révèle un engouement des Français à mettre les mains dans la terre pour mieux se nourrir et se faire plaisir. Parce que votre jardin est aménagé avec goût ou originalité, qu'il comporte une grande diversité de légumes, mais également des fleurs et des plantes aromatiques et parce que vous êtes un passionné, amoureux de votre jardin et que vous le faites savoir à qui veut bien l'entendre... Inscrivez-vous sans plus tarder au Concours National des Jardins Potagers pour faire connaître et partager votre jardin secret !

Plusieurs catégories pour une diversité de potagers

Le concours tient compte de la diversité des potagers, de leur environnement et de leur vocation. Qu'ils soient attenants à la maison, dans un ensemble collectif, situés dans un environnement paysager, à vocation pédagogique ou partagés, inscrivez-vous dans la catégorie qui vous convient :

- 1. Jardin potager privatif,**
- 2. Potager dans un ensemble collectif de jardins** (centre de jardins, jardins familiaux...),
- 3. Jardin potager privatif situé dans un environnement paysager** (demeure, château, grand parc...),
- 4. Jardin ou parcelle pédagogique,** réalisé sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture.
- 5. Jardins partagés,** mis en place et cultivés au sein d'une entreprise ou par une association.

Des récompenses pour tous les lauréats

Le jury, composé de personnalités du jardin, désignera les lauréats en fonction de différents critères de sélection tels que les pratiques de jardinage, la connaissance et la diversité des plantes cultivées, la pertinence du choix des espèces et des variétés, l'esthétique du jardin et enfin, la motivation pour la culture des légumes.

En complément des distinctions, tous les lauréats nominés recevront l'ouvrage « Saveurs gourmandes du potager », des livres de jardinage, des abonnements à des revues, des semences, des végétaux et du petit outillage de jardinage.

Rien de plus facile que de participer

Pour participer au Concours National des Jardins Potagers de 2022, il suffit de télécharger le dossier d'inscription sur l'un des sites partenaires et de le renvoyer, accompagné de vos plus belles photos à la SNHF avant le 30 juin 2022. Le dossier et le règlement sont également disponibles sur simple demande auprès de la SNHF ou par courriel à communication@snhf.org.

Vous cultivez votre potager avec amour, plaisir, enthousiasme et passion...Ne tardez pas à inscrire votre jardin au Concours National des Jardins Potagers 2022, parce qu'il le vaut bien.

Rétro-planning du concours

30 juin 2022 : date limite d'envoi des dossiers de candidature

Début juillet 2022 : sélection des candidatures. Douze experts du monde du jardin étudieront l'ensemble des dossiers déposés afin de réaliser une première sélection.

Été 2022 : visite des jardins finalistes. Une fois la sélection effectuée, les membres du jury visiteront au cours de l'été les potagers finalistes et échangeront avec les jardiniers qui les cultivent avec amour et talent. Le jury se réunira ensuite, à l'automne, pour délibérer puis établir le classement définitif par catégorie des gagnants de l'édition 2022.

Le 30 novembre 2022 : cérémonie de remise des prix à la SNHF. Le palmarès est enfin dévoilé lors d'une cérémonie et les prix remis aux lauréats devant des personnalités du monde du jardin et de l'horticulture.

Concours organisé en partenariat avec la JAF (Jardinerie et Animaleries de France), CP JARDIN (Produits biologiques pour le jardin) et DUMONA (Terreaux, supports de culture et paillage)



Informations complémentaires :

SNHF : Jean-Marc MULLER : 01 44 39 78 78

JARDINOT : Secrétariat général : 09 80 80 12 82

SEMAE : Emeline TEISSIER FREMERY : 01 42 33 89 21

JARDINS FAMILIAUX ET COLLECTIFS : Secrétariat général : 01 45 40 40 45